

# FICHE D'INSCRIPTION

## ANNEE 202.../202...

### ENFANT

Nom et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Classe : .....

Adresse : .....

### PARENTS

### SIGNATURES

Nom et prénom du père : .....

Profession : .....

Adresse : .....

e/mail : .....

Tel : .....

Nom et prénom de la mère : .....

Profession : .....

Adresse : .....

e/mail : .....

Tel : .....

### ACCUEIL

Horaire souhaité matin : .....

Horaire souhaité le soir : .....

Pause repas

oui

non

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### INSCRIPTION

*Les formalités d'inscriptions se font après que tous les documents d'informations relatifs au fonctionnement de l'école, aient été remis aux parents demandeurs.*

*L'inscription d'un élève devient effective après que les parents aient remis le dossier d'inscription complet et réglé la facture afférente à l'inscription (y compris Rib et les autorisations de prélèvement signées).*

*Aucun enfant ne sera accepté tant que les procédures administratives et financières ne soient pas réglées.*

*Les documents relatifs à l'inscription sont soumis à visa signé manuellement.*

*Les éventuelles périodes d'absence temporaire pour des raisons de santé ou de déplacement ne donnent droit à aucun remboursement ni dégrèvement.*

*Aucun élève ne sera accepté sans uniforme. L'élève et ses parents s'engagent à respecter le règlement intérieur.*

### RÉSILIATION

*Toute inscription d'un enfant à l'école peut faire l'objet d'une demande de résiliation.*

*Toute demande de résiliation est présentée signée manuellement par les parents demandeurs.*

*La résiliation devient effective dans les 24h qui suivent la demande.*

*Tout enfant peut faire l'objet d'un renvoi de l'école en cas d'indiscipline ou de non respect du règlement intérieur de l'école. Ce qui entraînera la résiliation du contrat.*

*En cas de résiliation, les frais de scolarité pour le mois commencé sont dus.*

*En cas de résiliation, le matériel pédagogique et livres de l'école éventuellement prêtés à l'élève, doivent être rendus.*

*Aucun remboursement des frais d'inscription (cours Sainte-Anne) et de participation au matériel scolaire ne pourra être réclamé.*

*En cas de résiliation disciplinaire, les parents seront informés selon la procédure stipulée dans le règlement intérieur.*

*Signatures des parents :  
(mention lu et approuvé)*

*date :*